



**Séance ordinaire
10 novembre 2010**

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 10 novembre 2010 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président
Mme Silvia Barkany
Mme Stéphanie Bérard
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Alain Gauthier
M. Michel Gervais
M. Dominique Kenney
M. Serge Lafortune
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
M. Jacques Lemay
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Francine Lorange
Mme Marthe Nault
Mme Francine Poitras
M. Jean-Pierre Reid

Étaient absentes et absents :

Mme Hélène Bélisle
M. Ugo de Montigny
M. Fernand Lavoie
Mme Johanne Légaré
M. Andrew Rhéaume

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Rémi Lupien, directeur, Serv. des ressources financières
Mme Sylvie Maltais, directrice éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-10-11-1289 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

Ajout des Points :

- 4.1 Mandat d'un commissaire
- 6.12 Appui à la demande de statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur dans la région de l'Outaouais
- 6.13 Plan d'information, de valorisation et de mobilisation des commissions scolaires
- 10.1 Projet pilote soccer – École du Parc-de-la-Montagne

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2010

C.C.-10-11-1290 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2010 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 13 octobre 2010.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Monsieur Jocelyn Blondin fait état des sujets suivants:

Au nom des membres du Conseil des commissaires, il offre ses plus sincères condoléances aux personnes pour le décès de l'un de leurs proches :

- Mme Micheline Lacroix, enseignante à l'école des Trois-Portages, pour le décès de son frère, M. Henri Lacroix.
- Mme Lisette Jetté, agente de bureau au Service des ressources financières, pour le décès de son beau-frère, M. Bernard Courcelle.
- Mme Monique Latulippe, enseignante à la retraite, Mme Élise Lacroix, directrice du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais et M. Jean-Éric Lacroix, directeur du Service des ressources humaines, pour le décès de M. Hubert Lacroix, époux et père des personnes éprouvées.
- M. Jean-Marc Poisson, employé au Service de garde l'école internationale du Mont-Bleu et M. Louis Poisson, employé à la retraite, pour le décès de leur père, M. Jean-Paul Poisson.
- Toute la famille Vaillancourt pour le décès de Mme Rose Vaillancourt, directrice d'école retraitée.
- M. Marc Goyette, enseignante à l'école de la Vallée-des-Voyageurs et Mme Joleene Goyette, enseignante à la retraite, pour le décès de leur soeur, Mme Louise Goyette, enseignante à la C.S. des Draveurs mais qui fut également enseignante à la CSOH.

Autres sujets

- Prix d'excellence de la FCSQ - les commissions scolaires sont invitées à soumettre des candidatures dans les différents ordres d'enseignement sur le thème des technologies en éducation.
- Gala du personnel de la CSPO: 3 décembre 2010 — présence des commissaires.
- Tenue du Salon de la formation professionnelle de l'Outaouais du 9 au 11 novembre 2010. Un succès en cours !
- M. Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, assume maintenant la présidence de la Table Éducation Outaouais.
- Suivi effectué quant à la pose des affiches pour les cours d'école.

Représentations

- Du 15 au 17 octobre 2010: Lac-à-l'épaule des commissaires.
- 22 octobre 2010: Journée de la persévérance scolaire.
- 27 octobre 2010: assermentation des deux commissaires parents ; Félicitations à Mmes Silvia Barkany et Stéphanie Bérard.

ABSENCES D'UN COMMISSAIRE

Conformément à l'article 198 de la *Loi sur les élections scolaires*, le secrétaire général informe le Conseil des commissaires du fait que Monsieur Fernand Lavoie, commissaire, s'est absenté de trois (3) séances ordinaires consécutives du Conseil.

Monsieur le Président a demandé au secrétaire général de communiquer avec Monsieur Lavoie afin d'assurer le suivi conformément à la Loi.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Dépôt d'une pétition de 333 noms par Madame Lise Berniquez voulant donner appui à une compagnie locale, la P'tite fringale, qui n'a pas obtenu le contrat de traiteur à l'École au Cœur-des-Collines. Le directeur général et le secrétaire général procéderont à des vérifications administratives et légales de la conformité du processus d'appel d'offres.

Le Conseil assurera le suivi.

ÉTATS FINANCIERS 2009-2010 - DÉPÔT

Monsieur Alain Tremblay de l'entreprise Lemire + Morin + Tremblay Inc. présente le rapport des états financiers 2009-2010 selon les principes comptables. Ce rapport a été déposé à tous les membres du Conseil des commissaires.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTAOUAIS – CIRCULATION DANGEREUSE

Considérant les plaintes relatives à la circulation routière dangereuse sur la voie d'accès du Centre Asticou et du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO);

Considérant que des panneaux d'arrêt obligatoire ont été installés à certaines intersections sur la voie d'accès entourant les centres afin d'atténuer la vitesse et le comportement routier dangereux de certains automobilistes;

Considérant que des interventions à caractère préventif ont été faites par la direction du CFPO auprès de ses élèves;

Considérant qu'il est de la responsabilité des autorités policières d'appliquer les prescriptions du Code de sécurité routière sur ladite voie d'accès;

C.C.-10-11-1291 Monsieur Jacques Lemay propose de transmettre une lettre aux autorités policières concernées faisant état du problème de circulation routière dangereuse sur la voie d'accès entourant le Centre Asticou et le CFPO et demandant un renforcement de la surveillance policière sur celle-ci.

Adoptée à l'unanimité.

PLAN DE TRAVAIL – COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Considérant la recommandation des membres du Comité des services éducatifs;

C.C.-10-11-1292 Monsieur Gilles Chagnon propose que soit adopté le plan de travail du Comité des services éducatifs tel que présenté.

Plan de travail 2010-2011 du Comité des services éducatifs

Il est proposé que le plan d'action 2010-2011 soit le suivant et qu'il touche les secteurs de la formation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle.

1. S'informer et discuter du processus d'implantation, d'appropriation ou de consolidation du régime pédagogique.
2. Présenter et échanger sur les divers projets vécus dans nos écoles et centres.
3. Assurer le suivi sur l'ensemble des dossiers disciplinaires.
4. Faire le suivi à la convention de partenariat.
5. Tout autre mandat confié par le Conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

PLAN DE TRAVAIL – COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Considérant la recommandation des membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-10-11-1294 Monsieur Alain Gauthier propose que soit adopté le plan de travail du Comité de l'organisation scolaire et du transport tel que présenté ci-après.

Plan de travail 2010-2011 du Comité de l'organisation scolaire et du transport

1. Analyser les bassins des secteurs centre et ouest; pour fins de l'analyse, un portrait des développements domiciliaires et des constructions existantes sera dressé en date du 1^{er} décembre 2010.
2. Renouveler la demande d'ajout d'espaces pour l'ouest.
3. Analyse de demande d'ajout d'un gymnase à l'école du Village - immeuble Saint-Paul.
4. Suivi du dossier du débarcadère à l'école des Rapides-Deschênes.
5. Plan RDI et actes d'établissement.
6. Suivi sur le manque d'espace en FGA et en FP.
7. Dossier des élèves dîneurs marcheurs et transportés - Politique de frais aux parents.
8. Tout autre mandat confié par le Conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

PLAN DE TRAVAIL – COMITÉ DU PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Considérant la recommandation des membres du Comité du partenariat et des communications;

C.C.-10-11-1293 Monsieur Dominique Kenney propose que soit adopté le plan de travail du Comité du partenariat et des communications tel que présenté.

**Plan de travail 2010-2011 du Comité du partenariat
et des communications**

1. Effectuer une priorisation des projets en tenant compte des nouvelles réalités légales et ce, en lien avec la Convention de partenariat et le Plan stratégique de la CSPO.
2. Dossiers prioritaires pour 2010-2011.
3. Revisiter le dépliant "Qui est mon commissaire?" afin de le rendre conforme.
4. Explorer de manière créative des partenariats en matière de promotion de l'école publique.
5. Tout autre mandat confié par le Conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

POLITIQUE DE CONSULTATION (04-09-20) - MODIFICATION

Considérant que la Politique de consultation de la Commission a été adoptée le 28 octobre 1998, C.C-98-99-79;

Considérant les amendements à la *Loi sur l'instruction publique* depuis cette date;

Considérant la nécessité de mettre à jour ladite politique en fonction des dispositions de la Loi;

Considérant la résolution du Conseil C.C.-10-11-1274;

Considérant les consultations auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion;

C.C.-10-11-1295 Monsieur Gilbert Couture propose de modifier la Politique de consultation (04-09-20).

Adoptée à l'unanimité.

**POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SÉJOURS ET DE
REPRÉSENTATION DES COMMISSAIRES (60-30-20) - ADOPTION**

Considérant la Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) adoptée le 14 mai 2008, C.C.-07-08-812;

Considérant la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*;

Considérant la nécessité d'amener des pratiques qui tendent à réduire les dépenses relatives aux déplacements effectués par les commissaires de la Commission scolaire;

Considérant la résolution du Conseil C.C.-10-11-1267;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif de gestion;

C.C.-10-11-1296 Madame Francine Lorange propose d'abroger la Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) adoptée par le Conseil des commissaires le 14 mai 2008 et d'adopter la Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) déposée à la séance du Conseil du 8 septembre 2010.

Adoptée à l'unanimité.

POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE (60-31-20) - ADOPTION

Considérant la Politique de frais de déplacement du personnel de la Commission scolaire (60-31-20) adoptée le 14 mai 2008, C.C.-07-08-813;

Considérant la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette;

Considérant la nécessité d'amener des pratiques visant à réduire les dépenses relatives aux déplacements effectués par le personnel de la Commission scolaire;

Considérant la résolution du Conseil C.C.-10-11-1268;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif de gestion et des comités de relations de travail concernés;

C.C.-10-11-1297 Monsieur Serge Lafortune propose d'abroger la Politique de frais de déplacement du personnel de la Commission scolaire (60-31-20) adoptée par le Conseil des commissaires le 14 mai 2008 et d'adopter la Politique de frais de déplacement du personnel de la Commission scolaire (60-31-20) déposée à la séance du Conseil du 8 septembre 2010.

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT – ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER »

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 10-11-30;

Considérant que le montant de la plus basse soumission conforme respecte l'allocation du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant la recommandation de l'entreprise Fortin, Corriveau, Salvail, Architectes d'accorder le contrat des travaux d'agrandissement de l'École Euclide-Lanthier au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-10-11-1298 Monsieur Jean-Pierre Reid propose que le contrat relatif au projet « Travaux d'agrandissement - École Euclide-Lanthier » soit accordé à l'entreprise Marc Cléroux Construction Inc, 205 rue Gamelin, Gatineau (Québec) J8Y 1W2 au montant de 1 698 000,00 \$ (taxes en sus), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
DLS Construction Inc.	1 798 888,00 \$
GMR Construction	1 923 900,00 \$
Les industries CAMA	1 939 866,00 \$
DMA Construction	1 945 000,00 \$
Plano Construction	1 999 500,00 \$
Beudoin 3990591 Canada Inc.	2 024 000,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES SERVICES – CENTRE MGR-LUCIEN-BEAUDOIN »

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 10-11-27;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2010-2011;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

C.C.-10-11-1299 Monsieur Jacques Lemay propose que le contrat relatif au projet « Réaménagement du secteur administratif - Centre Mgr Lucien-Beaudoin » soit accordé à l'entreprise DMA Construction, 50 boul. St-Raymond, suite 200, Gatineau (Québec) J8Y 1R7, au montant de 148 000,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Construction Beaudoin	148 450,00 \$
DLS Construction	164 888,00 \$
Construction Marc Sigouin	n/s
Defran	n/s

Adoptée à l'unanimité.

PORTRAIT DE LA SITUATION DES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

Incidences : M. Gilbert Couture quitte son siège (21 h 10)
M. Jocelyn Blondin quitte son siège (21 h 14)
M. Couture et M. Blondin reprennent leur siège (21 h 15).

APPUI À LA DEMANDE DE STATUT PARTICULIER POUR RÉTABLIR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Considérant la déclaration produite à l'occasion du Forum sur l'enseignement supérieur du 17 octobre 2003, qui regroupait tous les partenaires régionaux de l'enseignement supérieur et qui faisait notamment état du besoin d'accélérer le « développement de l'offre de formation afin d'offrir des services éducatifs qui répondent mieux aux besoins de la population »;

Considérant que cette même déclaration réclamait du gouvernement du Québec une mise à niveau des infrastructures d'enseignement supérieur afin de disposer, au minimum, de ressources et de capacités d'enseignement et de recherche équivalentes à celles des autres régions comparables du Québec et qu'il s'agit d'une position qui s'avère toujours aussi pertinente dans le contexte de la présente démarche;

Considérant la problématique des soins de santé dans l'Outaouais, décriée depuis des décennies par le milieu, qui a amené les partenaires de ce réseau à réclamer et à obtenir du gouvernement du Québec, un statut particulier en santé pour la région de l'Outaouais;

Considérant que cette problématique des soins de santé, dont l'élément central portait sur le rapatriement, en Outaouais, des soins de santé dispensés en Ontario ainsi que sur la nécessité de rendre accessible et de diversifier l'éventail de services de santé que la population de l'Outaouais était en droit d'exiger sur son territoire, rejoint, dans ses finalités, celle de l'enseignement supérieur;

Considérant que les enjeux frontaliers auxquels est confronté le milieu de l'enseignement supérieur représentent, dans une perspective strictement québécoise, une situation unique qui justifie l'État québécois de moduler, en conséquence, ses interventions dans la région de l'Outaouais;

Considérant que la région de l'Outaouais, en cette matière, est appelée à composer avec l'imposante force d'attraction des établissements d'enseignement supérieur de la région d'Ottawa;

Considérant que cette force d'attraction se matérialise notamment par l'exode de plusieurs milliers d'étudiants de la région de l'Outaouais qui poursuivent annuellement des études postsecondaires en Ontario plutôt qu'au Québec, faute d'avoir accès à des programmes susceptibles de répondre à leurs besoins dans leur région d'appartenance, la réciproque ne s'appliquant pas;

Considérant que cette réalité frontalière unique favorise l'existence d'un système à deux vitesses, au profit des établissements postsecondaires ontariens, les établissements québécois n'étant pas en mesure de livrer une concurrence efficace, mais surtout, de répondre aux besoins de la population qu'ils doivent desservir dans l'Outaouais et qui souhaite poursuivre des études supérieures;

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur de la région de l'Outaouais sont également confrontés à une réalité qui les distingue des autres établissements au Québec en ce qu'ils ont à subir la concurrence du réseau d'enseignement supérieur ontarien qui comporte des structures d'accès et des curriculum susceptibles de faciliter l'accès et la poursuite d'études postsecondaires;

Considérant les planifications stratégiques des quatre établissements qui font état du développement des programmes d'enseignement et qui vont requérir la disponibilité de ressources additionnelles afin d'en permettre leur réalisation;

Considérant que le sous-financement de l'UQO et la dette accumulée qui en résulte nuisent à la capacité de l'Université à composer avec sa réalité frontalière par la mise en place de ressources comparables à celles dont dispose le réseau d'enseignement supérieur ontarien;

Considérant la présentation de l'UQO devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, le 17 août 2010, dont le but consistait à faire état de sa performance au cours des trois dernières années et de ses perspectives de développement, conformément aux exigences de l'article 4.2 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;

Considérant que le recteur, lors de cette présentation, a, entre autres, attiré l'attention des parlementaires sur l'important retard constaté dans le développement de la programmation académique de l'Université, en comparaison avec celle des autres universités québécoises, et sur les difficultés à obtenir le financement requis;

Considérant que l'Université est appelée à desservir la région de l'Outaouais qui représente une part de 4,5 % de la population québécoise mais que l'établissement représente moins de 2 % de l'activité universitaire totale au Québec;

Considérant la résolution adoptée par la Table Éducation Outaouais lors de réunion du 8 octobre 2010;

Considérant l'importance pour la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, au double titre d'employeur de personnel hautement qualifié et de partenaire du développement économique, social et culturel de l'Outaouais, de contrer la problématique globale soulevée dans les

considérants précédents quant aux besoins particuliers dans le secteur de l'enseignement supérieur;

Considérant que l'octroi d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais devrait se matérialiser par le biais de gestes concrets et spécifiques à la région, visant le rattrapage dans l'offre de formation et le déploiement des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche nécessaires au développement de la région;

C.C.-10-11- 1301 Madame Francine Lorange propose d'appuyer la Table Éducation Outaouais dans sa démarche de revendication d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur dans la région de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité.

Incidences: M. Blondin se lève de son siège (21 h 20)
M. Blondin reprend son siège (21 h 22)
M. Jacques Lemay quitte son siège (21 h 28)
M. Michel Gervais quitte son siège (21 h 28).

PLAN D'INFORMATION, DE VALORISATION ET DE MOBILISATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Considérant l'analyse de la situation des commissions scolaires présentée au conseil général de la Fédération les 27 et 28 août 2010;

Considérant qu'il se dégage de cette analyse une méconnaissance profonde de la population quant au rôle joué et aux services offerts par les commissions scolaires;

Considérant les travaux suivis réalisés par le bureau de la direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le conseil d'administration de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS);

Considérant le devoir des commissions scolaires d'informer la population des services qu'elles offrent;

Considérant la nécessité de valoriser le système public d'éducation;

Incidence : Madame Francine Lorange quitte son siège (21 h 33).

C.C.-10-11-1300 Monsieur Jocelyn Blondin propose de verser une contribution volontaire de 4 065 \$ à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin qu'elle mette en œuvre progressivement un plan d'information, de valorisation et de mobilisation.

Pour : 12
Contre : 1
Abstention : 0

Adoptée à la majorité.

COMITÉS DU CONSEIL

- Procès-verbal du Comité EHDA du 4 octobre 2010 – Dépôt
- Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 26 octobre 2010 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité de l'organisation scolaire et du transport du 6 octobre 2010 – Dépôt
- Procès-verbal du Comité de l'organisation scolaire et du transport du 3 novembre 2010 – Document de travail

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, dépose son rapport et fait mention des sujets suivants:

Nouvelles ministérielles

- Le 3 novembre, le MELS a sollicité la CSPO afin qu'elle délègue des représentants (professionnelles et professionnels du Service des ressources éducatives, directions d'école, enseignantes et enseignants) au Comité national de soutien aux normes et modalités en lien avec les nouvelles orientations du régime pédagogique.

Nouvelles administratives

- Dans le cadre d'une stratégie régionale d'amélioration de la persévérance scolaire, une entente spécifique d'une durée de 3 ans verra bientôt le jour. Cette entente implique, entre autres, la participation financière de la TEO, des commissions scolaires, des cégeps, de l'UQO, de la CRÉO, de la TJO, d'Emploi-Québec, de l'ASSSO, de la Fondation Lucie et André Chagnon et de Desjardins. Cette entente devrait générer une enveloppe annuelle de 1 million de dollars consacrée à la persévérance scolaire dont une participation de la CSPO de 50 000 \$.
- Le 26 octobre, il a été décidé lors de la rencontre des membres du Comité consultatif de gestion que le personnel des établissements n'administrerait pas le glucagon (traitement du diabète de type 1 par injection) étant donné le contexte légal actuel.
- Le 26 octobre, il a été décidé lors du Comité consultatif de gestion que l'expérimentation du Code blanc (présence d'un tireur actif dans un établissement scolaire) se limiterait au personnel de l'établissement (en l'absence des élèves) et aux établissements participant à l'évaluation du document de travail déposé par SOST.
- Le 24 octobre, décès de monsieur Hubert Lacroix, conjoint de madame Monique Latulippe, enseignante retraitée de la CSPO.
- Du 15 au 17 octobre s'est tenu le Lac-à-l'épaule du Conseil des commissaires où étaient présentes la direction générale et la majorité des directions de service.

Représentations

- 15 octobre 2010 Rencontre avec un promoteur en vue de l'acquisition d'un terrain pour une nouvelle école (septembre 2012) en compagnie du directeur du Service des ressources matérielles.
- 21 octobre 2010 Participation au dîner multiculturel du SITO.
- 21 octobre 2010 Rencontre avec le Service de police de Gatineau concernant la révision de la politique d'attribution des brigadiers adultes en compagnie du directeur de l'organisation scolaire et du transport.
- 22 octobre 2010 Participation au forum régional sur la persévérance scolaire organisé par la Table Éducation Outaouais et son comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS).
- 28 octobre 2010 Rencontre avec Mme Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe à la Ville de Gatineau, relativement au support de la Ville dans l'acquisition d'un terrain pour une nouvelle école (septembre 2012) auprès des promoteurs.
- 4 novembre 2010 Lancement du Concours québécois en entrepreneuriat au Centre Compétences Outaouais.
- 4 novembre 2010 Négociation de tarifs préférentiels auprès de représentants de la Revue Outaouais.
- 9 novembre 2010 Ouverture du Salon de la formation professionnelle et technique.
- 5 novembre 2010 Participation à un comité administratif restreint de la TEO portant sur la revendication d'un statut particulier pour l'enseignement supérieur en Outaouais.

FÉLICITATIONS

NOUVEAUX SUJETS

AVIS DE MOTION

PROJET PILOTE SOCCER – ÉCOLE PARC-DE-LA-MONTAGNE

Monsieur Dominique Kenney donne un avis voulant que le sujet cité en titre soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Correspondance et coupures de presse.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-10-11-1302 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance. Il est 22 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2010

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2010
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
 - 4.1 Absence d'un commissaire
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
 - 6.1 États financiers 2009-2010
 - 6.2 Centre de formation professionnelle de l'Outaouais -Circulation dangereuse
 - 6.3 Plan de travail – Comité des services éducatifs
 - 6.4 Plan de travail – Comité de l'organisation scolaire et du transport
 - 6.5 Plan de travail – Comité du partenariat et des communications
 - 6.6 Politique de consultation (04-09-20) – Modification
 - 6.7 Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) – Adoption
 - 6.8 Politique de frais de déplacement du personnel de la Commission scolaire (60-31-20) – Adoption
 - 6.9 Soumission – Projet « Travaux d'agrandissement – École Euclide-Lanthier »
 - 6.10 Soumission – Projet « Réaménagement du secteur des services – Centre Mgr Lucien-Beaudoin »
 - 6.11 ~~Portrait de la situation des bassins des écoles primaires~~
 - 6.12 Appui à la demande de statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur dans la région de l'Outaouais
 - 6.13 Plan d'information, de valorisation et de mobilisation des commissions scolaires
7. Comités du Conseil
8. Rapport du Directeur général
9. **Félicitations**
10. **Nouveaux sujets**
 - 10.1 Projet pilote soccer – École Parc-de-la-Montagne (Avis de motion)
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Levée de la séance